

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHER

Séance du 25 mai 2018

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 17/05/2018 <i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL</i>
Présents : 8	Présents : Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL, Emilie TORNIER
Votants: 10	Représentés: Thierry BLAISE par Damienne VILLAUME, Frédéric THOMAS par Denis MICHEL
Pour: 10	
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents: Sylvie THOMAS
	Secrétaire de séance: Emilie TORNIER

Objet: Annulation d'ouverture de crédits - 2018_044

Le conseil décide d'annuler sa délibération n°17/2018 par laquelle il ouvrait des crédits avant le vote du BP 2018 de la commune (650€ au c/2051 et 9000€ au c/2313).

Il décide également d'annuler les BP 2018 de la commune, de la forêt et du service eau assainissement suite aux remarques faites par Madame la Trésorière.

Ainsi fait et délibéré ce jour,
Pour copie conforme,
Vittore PETTOVEL, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/05/2018 054-215405192-20180525-2018_044-DE

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 25 mai 2018

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 17/05/2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL

Présents : 8

Présents : Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL, Emilie TORNIER

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Thierry BLAISE par Damienne VILLAUME, Frédéric THOMAS par Denis MICHEL

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Sylvie THOMAS

Secrétaire de séance: Emilie TORNIER

Objet: Subvention pour voyages scolaires - 2018_045

En complément de la délibération 2018-023, le conseil municipal décide de l'attribution de subventions pour les voyages scolaires dans les conditions suivantes:

- Elèves de maternelle à élémentaire ayant effectivement participé à un voyage et domiciliés à Thiaville-sur-Meurthe,
- Montant de 20€/année scolaire/enfant,
- Subvention versée à la coopérative scolaire organisatrice,
- Décision valable pour les années à venir sauf dénonciation de l'attribution.

Sur présentation par l'école organisatrice d'un budget prévisionnel comportant la liste des enfants devant participer au voyage scolaire, une avance de 70% sera versée avec régularisation après réception de la liste des élèves ayant effectivement participé au voyage.

A défaut de réception de cette liste définitive, l'avance accordée sera réclamée par la commune.

Ansi fait et délibéré ce jour
Pour copie conforme,
Vittore PETTOVEL, Maire.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/05/2018 054-215405192-20180525-2018_045-DE

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHER

Séance du 25 mai 2018

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 17/05/2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL

Présents : 8

Présents : Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL, Emilie TORNIER

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Thierry BLAISE par Damienne VILLAUME, Frédéric THOMAS par Denis MICHEL

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Sylvie THOMAS

Secrétaire de séance: Emilie TORNIER

Objet: Convention éclairage public - 2018_046

Le président donne lecture du projet de convention intercommunale relative à la répartition du coût de l'électricité de l'éclairage public à conclure entre la commune de THIAVILLE-SUR-MEURTHER et la commune de LACHAPELLE.

Il demande aux élus leurs remarques, observations et sollicite leur approbation.

Le Conseil approuve le projet de convention ci dessus mentionné et autorise le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré ce jour,
Pour copie conforme,
Vittore PETTOVEL, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/05/2018 054-215405192-20180525-2018_046-DE

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 25 mai 2018

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 17/05/2018 <i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL</i>
Présents : 8	Présents : Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL, Emilie TORNIER
Votants: 10	
Pour: 10	Représentés: Thierry BLAISE par Damienne VILLAUME, Frédéric THOMAS par Denis MICHEL
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents: Sylvie THOMAS
	Secrétaire de séance: Emilie TORNIER

Objet: Contrat CUI - CAE - 2018_050

Le président informe les élus que depuis le 4 mai 2018, le contrat "emploi technique" CUI-CAE n'est plus pourvu car il n'a pas été possible de renouveler le contrat de l'agent.

Après en avoir délibéré, le conseil décide la création d'un nouveau poste CUI-CAE d'un an pour 20 heures de travail par semaine pour épauler le service technique communal.

Monsieur le Maire est autorisé à entreprendre les démarches auprès de pôle emploi et à signer le contrat défini ci-dessus dès qu'une personne éligible à ce type de contrat sera choisie après examen des différentes candidatures.

Ainsi fait et délibéré ce jour,
Pour copie conforme,
Vittore PETTOVEL, Maire.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/05/2018 054-215405192-20180525-2018_050-DE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 10



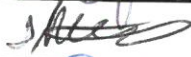




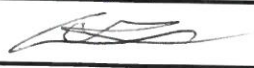


VOTES :

Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/05/2018

Présenté par Vittore PETTOVEL (1),
 A THIAVILLE SUR MEURTHE, le 25/05/2018
 Vittore PETTOVEL,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A THIAVILLE SUR MEURTHE, le 25/05/2018
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Aude CHAPPUY		
Damienne VILLAUME		
Denis MICHEL		
Dominique GEORGE		
Emilie TORNIER		
Frédéric THOMAS	procurahon à Denis Michel	
Gilles ZINUTTI		
Jean COUTY		
Sylvie THOMAS		Absente
Thierry BLAISE	procurahon à Damienne Villaume	
Vittore PETTOVEL		

Certifié exécutoire par Vittore PETTOVEL (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A THIAVILLE SUR MEURTHE, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.





RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/05/2018 054-215405192-20180528-2018_047-BF








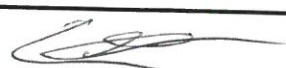
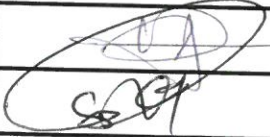

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES :
 Pour : 10
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 17/05/2018

Présenté par Vittore PETTOVEL (1),
 A THIAVILLE SUR MEURTHE, le 25/05/2018
 Vittore PETTOVEL,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A THIAVILLE SUR MEURTHE, le 25/05/2018
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Aude CHAPPUY		
Damienne VILLAUME		
Denis MICHEL	Procuration Denis Michel	
Dominique GEORGE		
Emilie TORNIER		
Frédéric THOMAS		
Gilles ZINUTTI		
Jean COUTY		
Sylvie THOMAS		Absente
Thierry BLAISE	Procuration Damienne Villaume	
Vittore PETTOVEL		

Certifié exécutoire par Vittore PETTOVEL (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A THIAVILLE SUR MEURTHE, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.



RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/05/2018 054-215405192-20180528-2018_048-BF

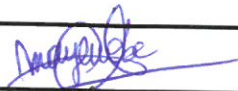









IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 8
 VOTES :
 Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/05/2018

Présenté par (1) Vittore PETTOVEL,
 A THIAVILLE SUR MEURTHER le 25/05/2018
 (1) Vittore PETTOVEL,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A THIAVILLE SUR MEURTHER, le 25/05/2018
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Aude CHAPPUY		
Denis MICHEL		
Damienne VILLAUME		
Dominique GEORGE		
Emilie TORNIER		
Frédéric THOMAS	procuration à Denis Michel	
Gilles ZINUTTI		
Jean COUTY		
Sylvie THOMAS		Absente
Thierry BLAISE	procuration de Damienne Villaume	
Vittore PETTOVEL		

Certifié exécutoire par (1) Vittore PETTOVEL, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A THIAVILLE SUR MEURTHER, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal



RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/05/2018 054-215405192-20180528-2018_049-BF